



Assemblée Générale Ordinaire du 7 FEVRIER 2010 Compte-rendu

Réseau AMAP Midi-Pyrénées
10 chemin de Jaffary
31300 TOULOUSE

- ▶ L'an deux mil dix, le sept février à 14h30, les membres de l'association, se sont réunis dans la salle de la Mairie de Balma sur convocation du conseil d'administration.
- ▶ La séance est présidée par Annie WEIDKNNET, présidente de l'association.
Le secrétariat de séance est assuré par Marie-Laure POITOU, secrétaire de l'association.
L'animation de la séance est assurée par Olivier PIGOUNIDES.
- ▶ La présidente déclare l'ouverture de l'assemblée générale.
- ▶ Le nombre total de voix est le suivant :

	Nbre votants	Pondération	Voix pondérées
Collège des producteurs (P)	24	50%	49
Collège des Amap (C1)	47	40%	39,2
Collège des individuels (C2)	27	10%	9,8
TOTAL :	98		

- ▶ L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :
 - présentation des rapports : moral, d'activité et financier,
 - quitus des comptes de l'exercice 2009,
 - rapport des ateliers menés en 2009 (Essaimage ; Rôle et avenir du réseau),
 - présentation des perspectives 2010,
 - vote des perspectives 2010,
 - renouvellement du conseil d'administration.
- ▶ La parole est passée successivement :
 - à la présidente de l'association Annie WEIDKNNET pour le rapport moral, complété par des témoignages de producteurs,
 - à la secrétaire de l'association Marie-Laure POITOU pour le rapport d'activités 2009 (transmis aux Amap fin janvier 2010),
 - à la trésorière de l'association Fabienne LAUFFER et à l'expert comptable de l'association, Monsieur Jean-Michel DELBOY pour le rapport financier.
- ▶ Les comptes sont présentés sous la forme d'un tableau simplifié hors subventions, conforme au détail des comptes certifiés par l'expert comptable (voir en pièce jointe).

PRODUITS		52 157,55
	Cotisations adhérents	49 690,00
	Ventes	1 106,00
	Autres produits	1 193,55
	Divers	168,00
CHARGES		37 617,54
<i>salaires</i>	Salaires	16 173,55
	Cotisations sociales	4 868,11
	Taxe & impôts	140,00
<i>local</i>	Location immobilière	5 400,00
	Electricité	304,99
	Entretien et réparations	157,39
<i>divers</i>	Assurances	2 182,74
	Achats d'études et prestat *	983,08
	Fournitures de bureau	1 220,41
	Frais de Télécommunication	1 257,68
	Frais postaux	644,26
	Honoraires comptable	1 794,00
	Services bancaires	53,12
<i>déplacements</i>	Voyages déplacements	1 627,01
	Colloques séminaires	20,00
	Réceptions	196,83
	Publicité	70,95
	Divers	131,02
	Amortissements	392,40
Bénéfice ->		14 540,01

- Puis les débats sont ouverts. Un échange de vues intervient à l'issue duquel l'animateur de séance ouvre le scrutin sur le quitus des comptes de l'exercice 2009.

PREMIERE RESOLUTION : quitus du rapport financier 2009

- Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2009, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

→ Cette résolution est adoptée à 90,49 % des votes exprimés.

	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR	
				Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés
P	24	50%	49		0,0		0,0	24	49,0
C1	47	40%	39,2	4	3,3	5	4,2	38	31,7
C2	27	10%	9,8	1	0,4	4	1,5	22	8,0
TOTAL :	98		98	3,7	3,77%	5,6	5,74%	88,7	90,49%

% par rapport au total des votes exprimés :

- L'assemblée générale se poursuit par la présentation des ateliers menés au cours de l'année 2009, dans le cadre de la décision de l'AG 2008 portant sur le recentrage de l'activité en 2009 sur l'essaimage et la pause des autres activités.
- A cet effet, le Conseil d'Administration a mis en place deux ateliers :

- « Essaimage », présenté par Jean-Luc ESTORGES administrateur.
- « Rôle et avenir du réseau », présenté par Michel DUNAND administrateur.
- ▶ A l'issue de la présentation de chacun des ateliers, il est procédé à un débat portant sur les synthèses de ces ateliers, soumises à l'approbation de l'assemblée générale.
- ▶ **SYNTHESE « ESSAIMAGE »** (déjà transmise aux Amap courant décembre 2009) :

LES POINTS FORTS DE L'ESSAIMAGE

Ces points forts sont destinés à « réussir » la constitution de nouvelles Amaps. Ils reposent sur le socle constitutif de l'action d'essaimage :

→ **LA TRANSMISSION D'EXPERIENCES D'ACTEUR A ACTEUR**

Avec comme méthode de base :

- Accompagnement par les pairs (consommateur et producteur « référent »),
- Travail en binôme producteur/consommateur
- Travail en local privilégié, de façon, entre autres, à limiter les déplacements des référents et à faciliter les relations sur la durée (parrainage)
- Visite d'état des lieux par le producteur référent et visites à la ferme par tous les adhérents pour la compréhension du projet et la confiance entre les acteurs.

Le tableau « METHODE D'ESSAIMAGE » synthétise les étapes, les acteurs, les supports et les questions liées aux recommandations en matière d'essaimage, dans le but de « réussir les nouvelles Amap » :

- 1. identification des candidats
- 2. état des lieux de la ferme par le producteur référent
- 3. rencontre à la ferme avec le noyau des consommateurs du groupe en création et le référent consommateur
- 4. sensibilisation des futurs amapiens au cours de réunions publiques
- 5. constitution du groupe
- 6. visite à la ferme et formalisation des contrats d'engagement

DEUXIEME RESOLUTION : méthode d'essaimage

- ▶ A l'issue du débat, l'animateur de séance ouvre le scrutin sur l'approbation de la synthèse essaimage.

→ **Cette résolution est adoptée à 92,54 %** des votes exprimés.

	Nb votants		Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR	
		Pondérat*		Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés
P	24	50%	49	0	0,0	1	2,0	20	40,8
C1	47	40%	39,2	0	0,0	5	4,2	38	31,7
C2	27	10%	9,8	0	0,0	1	0,4	25	9,1
TOTAL :	98		98	0,0		6,6		81,6	
			% par rapport au total des votes exprimés :	0,00%		7,46%		92,54%	

► SYNTHESE « ROLE ET AVENIR DU RESEAU » (déjà transmise aux Amap fin janvier 2010) :

La synthèse des débats a pu dégager trois axes à proposer à l'AG, en termes de ROLES ET MISSIONS :

- **1 Essaimage**
- **2 Communication**
 - ◆ Interne
 - ◆ Externe « les valeurs »
- **3 Accompagnement des producteurs**

A cet effet, il est proposé la mise en place de 4 ateliers :

- Groupes d'essaimeurs (paysans et mangeurs)
- Communication
- Accompagnement des producteurs
- Organisation et fonctionnement de l'association

Par ailleurs, une réflexion d'ordre générale est dévolue au CA :

Comment inverser la tendance à la disparition des producteurs et accélérer la reconversion et l'installation de jeunes producteurs sur des terres.

Fonction des ateliers

◆ **DEFINIR:**

- Le périmètre de ses actions
- Les moyens nécessaires

◆ **PLANIFIER:**

- Dimensionner ses ambitions
- Donner quelques objectifs accessibles

◆ **RAPPORTER:**

- Synthèse régulière au CA
- Proposition d'autres ateliers

TROISIEME RESOLUTION : rôle et missions du réseau

- A l'issue du débat, l'animateur de séance ouvre le scrutin sur l'approbation des missions proposées.

→ Cette résolution est adoptée à 98,47 % des votes exprimés.

	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR	
				Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés
P	24	50%	49	0	0,0	0	0,0	18	36,8
C1	47	40%	39,2	0	0,0	1	0,8	38	31,7
C2	27	10%	9,8	0	0,0	1	0,4	23	8,3
TOTAL :	98		98	0,0		1,2		76,8	
				0,00%		1,53%		98,47%	

% par rapport au total des votes exprimés :

- Perspectives 2010. Issues des ateliers, les perspectives proposées en assemblée générale consistent, dans le cadre d'un budget de fonctionnement autosuffisant, en la mise en place de 4 ateliers :

- 1 - Groupes d'essai (paysans et mangeurs)
- 2 - Communication
- 3 - Accompagnement des producteurs
- 4 - Organisation et fonctionnement de l'association

QUATRIEME RESOLUTION : perspectives 2010

- Après débat, il est procédé au scrutin sur l'approbation des perspectives 2010.

→ Cette résolution est adoptée à 96,27 % des votes exprimés.

	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR			
				Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés		
P	24	50%	49	0	0,0	0	0,0	17	34,7		
C1	47	40%	39,2	0	0,0	2	1,7	35	29,2		
C2	27	10%	9,8	0	0,0	3	1,1	20	7,3		
TOTAL :	98		98	0,0		2,8		71,2			
				% par rapport au total des votes exprimés :		0,00%		3,73%		96,27%	

CINQUIEME RESOLUTION : cotisation 2010

- Après débat, il est procédé au scrutin sur le montant de la cotisation 2010 à 15 €.

→ Cette résolution est adoptée à 97,13 % des votes exprimés.

	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR			
				Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés		
P	24	50%	49	0	0,0	1	2,0	14	28,6		
C1	47	40%	39,2	0	0,0	0	0,0	39	32,5		
C2	27	10%	9,8	0	0,0	0	0,0	22	8,0		
TOTAL :	98		98	0,0		2,0		69,1			
				% par rapport au total des votes exprimés :		0,00%		2,87%		97,13%	

SIXIEME RESOLUTION : renouvellement du conseil d'administration

- ▶ Compte tenu de la situation du conseil d'administration et des candidatures enregistrées, il est proposé à l'assemblée générale de procéder à un vote unique, permettant de renouveler le conseil d'administration en respectant la parité producteur/consommateur.
- ▶ A la fin de l'exercice 2009, la situation du conseil d'administration est la suivante (comprenant une démission enregistrée en cours d'exercice) :

Producteurs		Consommateurs	
→ Frédéric	Carbonnel	→ Sandrine	Arqué
→ Lionel	Courtin	→ Damien	Dufour
→ Christophe	Henry	→ Michel	Dunand
→ Fabienne	Lauffer	→ Jean-Luc	Estorges
→ Sabine	Leray	→ Anne	Julia
→ Jean-Hubert	Mazel	→ Pierre-Yves	Lherbier
→ Alexandre	Odorico	→ Maurice	Paris
→ Jean-Philippe	Odorico	→ Fabien	Pessant
→ Christine	Roncato	→ M-Laure	Poitou
→ Laurent	Welsh	→ Michel	Sarrailh
→ Stéphane	Deudon (<i>démissionnaire</i>)	→ Annie	Weidknet
TOTAL =	10		11

- ▶ L'état des démissions enregistrées avant l'assemblée générale et des candidatures reçues (liste close 8 jours avant l'AG - cf. statuts), permet de proposer le conseil d'administration suivant :

Producteurs		Consommateurs	
→ Frédéric	Carbonnel	→ Sandrine	Arqué
→ Lionel	Courtin	→ Damien	Dufour
→ Christophe	Henry (<i>démissionnaire</i>)	→ Michel	Dunand
→ Fabienne	Lauffer	→ Jean-Luc	Estorges
→ Sabine	Leray	→ Anne	Julia
→ Jean-Hubert	Mazel (<i>démissionnaire</i>)	→ Pierre-Yves	Lherbier (<i>démissionnaire</i>)
→ Alexandre	Odorico	→ Maurice	Paris
→ Jean-Philippe	Odorico	→ Fabien	Pessant
→ Christine	Roncato	→ M-Laure	Poitou (<i>démissionnaire</i>)
→ Laurent	Welsh	→ Michel	Sarrailh
→		→ Annie	Weidknet
→ Véronique	Gatti	→ Philippe	Clavières
→ Charles	Pubil	→ Delphine	Robert
→ Stéphane	Sansoneto	→ Olivier	Pigounidès
→ Jurgen	Schuler		
TOTAL =	12		12

- ▶ Après débat, il est procédé au scrutin sur l'élection des candidats aux postes d'administrateurs de l'association.

→ Cette résolution est adoptée à 89,25 % des votes exprimés.

	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR	
				Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés
P	24	50%	49	0	0,0	0	0,0	16	32,7
C1	47	40%	39,2	0	0,0	7	5,8	26	21,7
C2	27	10%	9,8	0	0,0	4	1,5	17	6,2
TOTAL :	98		98	0,0		7,3		60,5	
			% par rapport au total des votes exprimés :	0,00%		10,75%		89,25%	

- ▶ Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu, signé par le président et le secrétaire.

ANNEXES :

- rapport moral de la présidente	page 8 à 12
- compte de résultat 2009	page 13
- compte de résultat 2009 détaillé	page 14 et 15
- bilan actif	page 16
- bilan passif	page 17
- détail du bilan actif	page 18
- détail du bilan passif	page 19

Rapport moral AG 2009, 7 février 2010 Annie WEIDKNET Présidente

1 - Historique

Même si certains l'entendent pour la X ième fois, (qu'ils m'en excusent) il est important de remettre la situation actuelle du réseau en perspective.

En 2002/2003 **les premiers acteurs de l'essaimage, ont agi, en leur nom propre**, en s'appuyant sur l'expérience des fondateurs du concept et de la première AMAP de France, **Daniel et Denise VUILLON, agissant aussi en nom propre.**

Ce n'est qu'en janvier 2004, confrontés à la demande d'AMAP sur l'agglomération toulousaine, qu'ils ont pensé créer un collectif pour porter ensemble le projet d'essaimage et ainsi s'organiser pour être plus efficaces ensemble que tous seuls.

L'association est donc créée en janvier 2004 par **les premiers acteurs des AMAP, paysans et mangeurs.**

En 2004, pris par l'action, nous n'avons même pas pensé à organiser l'association en tant que telle. En fin d'année, un accident de voiture en allant voir un paysan et qui aurait pu être dramatique, nous a réveillés. Je suis allée illico prendre une assurance à mes frais, puisque nous n'avions même pas pris le temps d'imaginer des adhésions formelles et des cotisations; Lors d'une réunion, forcément informelle de tous les acteurs du moment, nous avons décidé ensemble d'une cotisation et de l'adhésion individuelle des AMAPiens et des paysans.

Il faut dire qu'avec Delphine Garapon, nous avons fait nos comptes : la première année d'essaimage nous avait coûté **2000€** à chacune. Fabienne Lauffer n'a pas fait ses comptes....

Il n'était pas possible de continuer ainsi. Ni sain : cela aurait voulu dire que l'essaimage serait réservé à ceux qui pouvaient y laisser de telles sommes....

La seule préoccupation était donc : comment transmettre, comment en aider d'autres ?

Cela veut dire que dès le début, le réseau a été conçu **comme un outil pour faciliter l'action et la prise de responsabilité individuelle des acteurs essaimeurs**, donc assurer la transmission du concept par les acteurs dans des conditions acceptables.

Et à l'époque (pas si lointaine) nous le faisons dans l'incompréhension générale.

En particulier, les organisations agricoles nous percevaient soit comme des amateurs pas très crédibles, soit comme des concurrents dans la recherche de subventions publiques.

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils ne nous ont nullement aidés.

Ensuite, je passe vite, nous avons ensemble tracé le chemin, avec des hauts et des bas, des gens qui sont venus, d'autres qui sont partis, chacun donnant un moment de sa vie.

> L'essaimage a donc toujours été la préoccupation essentielle du réseau.

Parce que c'est **l'urgence**, et parce qu'il faut bien **donner ce que l'on a reçu** si l'on veut rester humain, en aider d'autres comme d'autres nous ont aidé.

La priorité pour l'essaimage est toujours allée de pair avec **la volonté de donner aux paysans leur place à égalité avec les mangeurs.**

Ce n'est pas rien, c'est même une **rupture profonde avec la disqualification du métier de paysan** et la place dominée qui a toujours été celle de ceux qui nous nourrissent.

Et c'est tout simplement la prise de conscience que **sans les paysans, sans la dynamique professionnelle agricole, il n'y a pas d'essaimage possible.**

L'essaimage est alors remplacé par une technique commerciale qui échappe autant aux mangeurs qu'aux paysans.

Ceci dit, toujours s'est posé la question : **et si on faisait cela aussi ?** Car, des choses à faire, il y en a à profusion.

Pourquoi pas, mais c'est comme pour les AMAP :

Quand quelqu'un demande une AMAP, on lui répond : **es-tu prêt à t'occuper de la monter ?**

Dans ce cas, on veut bien te transmettre ce qu'on en sait....

Donc, certains aimeraient travailler sur le **foncier**, sur les **semences** que sais-je ? Très bien, et très honorable. Il y a souvent déjà d'autres associations qui s'en occupent. Ils peuvent travailler en leur sein. Ils peuvent en monter d'autres.

Mais ne chargeons pas le réseau AMAP, de prendre en charge toutes les nombreuses questions annexes pour lesquelles le plus souvent il n'a aucune compétence particulière.

2 - Organisation de l'association

Le contrat de travail de Delphine Garapon s'est terminé mi juillet.

Nous avons pris des vacances comme tout le monde. Le CA à la rentrée a défini le profil de poste et engagé une procédure de recrutement via Pôle emploi.

Eve Barbaza a été embauchée à partir du 9 novembre 2009, sur un poste d'assistante administrative en contrat aidé de 6 mois.

Il est bien évident qu'il a fallu aux bénévoles consacrer du temps à l'aider à trouver ses marques dans son travail.

Depuis son embauche, elle s'est familiarisée avec le fonctionnement général et a mis à jour les données et les adresses nécessaires au fonctionnement du réseau et en particulier de l'assurance prise pour les AMAP. Elle gère la saisie des cotisations et assure une permanence téléphonique.

Eve est pour les **bénévoles** une aide précieuse qui permet de leur dégager du temps pour **l'essaimage**

Je dois quand même relever qu'il lui a fallu de **nombreux rappels et beaucoup d'énergie** pour que certaines AMAP finissent par répondre et qu'elle n'a que **plus de mérite** à avoir réussi à avoir tout à peu près à jour pour l'AG.

3 - Les ateliers

Conformément aux décisions de l'AG 2008 nous avons donc ces derniers mois beaucoup travaillé pour mettre au clair et formaliser l'expérience et les pratiques qui sont les nôtres, pour réfléchir aux **améliorations** à apporter.

Pour cela, a été mis en place un **dispositif participatif** afin que chacun puisse s'exprimer et apporter ses propositions :

- travail préparatoire au sein du CA,
- diffusion des documents préparatoires aux AMAP et aux producteurs,
- ouverture d'une adresse email pour recueillir les contributions,
- réunion de synthèse ouverte à tous.

Ce dispositif a demandé beaucoup de travail et de réunions à tous ceux qui y ont participé. Ce qui va vous être présenté au vote est la synthèse qui en est issue.

L'essaimage des AMAP : J'ose dire qu'à part notre réseau qui l'a pris en charge et d'autres individuels en France, à commencer par les VUILLON, bien peu ont une réflexion aboutie comme celle qui a été explicitée et formalisée lors des réunions que nous avons organisées fin 2009.

Il en est de même pour l'avenir du Réseau.

Jusqu'à ce jour, nous étions dans l'implicite. Nous avons en 2004, pris les statuts d'Alliance Provence, seul réseau existant alors. Nous n'avions de toute façon aucun recul ni aucune expérience.

Et nous ne pouvions pas en avoir parce que nous étions et nous sommes toujours dans un **contexte d'innovation sociale, nous traçons le chemin en marchant.**

Nous n'avons donc aucun modèle qui vaille.

Il a donc fallu réfléchir ensemble à ce que peut être :

- mettre en place une organisation du travail associatif qui corresponde à ce que le réseau est devenu, à ses priorités, à ses forces humaines disponibles.
- et qui prenne en compte les problèmes que nous avons parfois rencontrés.

4 - L'essaimage

Au delà de toutes ces réflexions, la préparation de l'Essaimage, priorité de l'AG précédente et qui a toujours surtout lieu au printemps a continué.

Afin d'assurer une bonne information des futurs producteurs en AMAP, une réunion a été organisée en novembre à laquelle ils ont été invités.

Des paysans en AMAP, étaient présents, ont expliqué le concept, transmis leur expérience. Les candidats, tous maraichers, ont présenté leurs projets et chacun a été mis en contact privilégié avec le paysan qui est devenu son parrain.

Nous espérons donc que cette année les nouveaux seront bien suivis par les anciens.

Des anciens qui par ailleurs, ont beaucoup fait pour convaincre leurs collègues de venir en AMAP, pour en aider à s'installer.

Ceci dit, certains candidats se sont manifestés depuis et nous essayons de faire au mieux et de faire en sorte qu'ils soient tous en lien étroit avec un collègue expérimenté.

Reste à trouver les groupes. Potentiellement il y en a assez pour les futurs maraichers. D'autant plus que nous avons eu un certain nombre d'arrêts pour des raisons très différentes et qu'il est juste aussi de retrouver un producteur à des groupes qui ont tous très bien soutenu le leur.

La création d'AMAP avec des maraichers est donc toujours dépendante de la disponibilité en maraichers susceptibles de venir en AMAP

Par contre, les éleveurs sont vraiment très nombreux à nous solliciter, nous les informons, les mettons en contact aussi avec des éleveurs déjà en AMAP. Mais la demande coté mangeurs est toujours insuffisante.

La situation des éleveurs est alarmante. Ceux qui sont concernés ne sont déjà que 2% de l'élevage en France et sont en train de disparaître très vite et avec eux les races anciennes qu'ils maintiennent et les territoires que les troupeaux entretiennent.

Les éleveurs ont besoin du même soutien que les maraichers. Les branches les aident certes, mais atteignent rarement les quantités nécessaires pour leur venir vraiment en aide. Des inter-AMAP ou des AMAP spécifiques sont donc toujours à l'ordre du jour.

Il est primordial de démontrer qu'un **élevage à dimension humaine, respectueux des animaux même s'ils finissent dans notre assiette, est possible et vivable.** Il faut au plus vite arrêter les élevages industriels concentrationnaires, avec les dégâts qu'ils font dans tous les domaines dont l'environnement.

Je voudrais dire quelques mots sur la **différence entre formation et parrainage** car la question de savoir ce que le Réseau fait pour aider les jeunes à mieux produire revient souvent.

Le philosophe Michel Serres dit que le métier de paysan est le plus difficile avec ceux de médecin et d'enseignant.

Qui pourrait imaginer qu'un accompagnement ponctuel par un médecin ou un enseignant même expérimenté remplacerait des années d'étude et d'apprentissage ?

Alors, comment imaginer que le réseau des AMAP pourrait remplacer, même en organisant quelques visites sur site, les 3 années d'étude que suivent des maraichers en Hollande par exemple, et des années d'expérience ?

C'est mépriser le métier (de paysan, de médecin et de formateur) que de croire qu'une association quelconque avec un peu de bonne volonté et même quelques salariés peut improviser de remplacer un ensemble de dispositifs institutionnels et de longs apprentissages sur le terrain.

Je crois qu'il faut se garder de la tentation de croire qu'on fera mieux que d'autres dans des domaines où ils sont, eux, compétents.

Les organismes spécialisés dans la formation évoluent actuellement tant bien que mal vers une adaptation des formations aux besoins de l'agriculture paysanne, **non parce que nous avons essayé de faire ce qu'ils font**, mais parce que nous avons montré que ces métiers étaient demandés par la société et que leurs élèves pouvaient avec les AMAP espérer en vivre.

De même nous ne pourrions que nous réjouir si des **organisations compétentes s'investissent dans la formation continue des paysans.**

Laissons les faire leur travail et faisons le notre : **essaimer, ce que nous sommes bien seuls à savoir faire.**

Ce que nous savons faire et pouvons faire par contre, dans le cadre de l'essaimage, c'est **parrainer les nouveaux**, qu'un ancien les aide à mettre en œuvre les **particularités du travail pour une AMAP**. Cela s'est mis en place cette année, mieux que les précédentes, tout simplement parce qu'il commence à y avoir sur le territoire un réseau plus serré de paysans impliqués et en capacité d'aider les autres.

Mais cela ne saurait remplacer la formation initiale qui reste un pré-requis indispensable.

5 - Représentation

Je voudrais dire aussi quelques mots sur les questions récurrentes de représentation.

Représenter cela signifie (prenez le dictionnaire) : « remplacer quelqu'un ou agir à la place d'un autre ».

C'est ce que vous faites si vous avez une **procuration nominative** de quelqu'un à cette AG.

Cela reste au niveau de l'inter connaissance. Très bien.

Mais est ce la même chose si le réseau ou quelque autre organisation prétendait **vous** représenter, chacun de vous si divers, parler ou agir au nom des AMAP « en général », des paysans « en général », des mangeurs « en général » ??

Chaque AMAP est une **innovation sociale, en projet en devenir permanent, jamais fixé et les AMAP sont la diversité même.** Diversité des projets paysans, des produits, des adhérents paysans et mangeurs. Les AMAP sont un exemple d'initiative où chacun se **responsabilise** individuellement, agit en son nom propre, pour le meilleur et pour le moins bon parfois, mais qu'importe. **Il ne délègue plus. Il prend ses responsabilités.**

La seule chose que les AMAPIens ont en commun est d'être réunis par le concept AMAP. En dehors de ça ils sont d'une immense diversité. Et c'est tant mieux.

Alors de quel droit aller **représenter** leur vérité singulière, **agir en leur nom et à leur place** ?

La seule chose qui me semble représentable est donc ce qui nous unit sans conteste, c'est à dire le CONCEPT AMAP. C'est à dire la conscience d'être comme tous les vivants des « **êtres mangeants** ».

Et autre avantage, là, pas moyen « d'agir à la place » d'un concept.....Cela empêche donc toute possibilité de prise de pouvoir sur les AMAP, par exemple en prenant des **engagements**, en nouant des **alliances** en leur nom, en mettant en place des systèmes de **contrôle**, dans lesquels forcément une partie d'entre elles, parce qu'elles sont si diverses et à l'image de l'ensemble de la société, ne se reconnaîtraient pas et se trouveraient divisées, sommées de se positionner, etc.

« **Représenter les AMAP** » est je pense un **piège pour le mouvement**, en ce qu'il ne peut amener que des **divisions** dans un monde où il y en a déjà à suffisance et **figer** les choses là où de la vie, une dynamique a été réintroduite.

Restons sagement et modestement unis autour de notre plus petit commun dénominateur : le concept AMAP, ce n'est déjà pas si mal.

Ce qui se passe ailleurs en France doit nous conforter dans cette ligne :

Partout, dès qu'on essaie de **structurer à un deuxième niveau au dessus des Amap**, le réseau régional par exemple ou un réseau national, les disparités des individus ressortent et les conflits resurgissent **ce qui aboutit à une impossibilité de représentation de toutes les Amap mais seulement de la partie qui se reconnaît dans les leaders chips qui ont mis en place ces réseaux.**

Bon an mal an, nous avons réussi ici en MP à **ne pas plonger dans ce conflit** parce que notre souci n'a jamais été la **représentation des Amap mais été axé essentiellement sur l'essaimage** avec un très grand respect de l'originalité de chacune des AMAP.

En cela nous avons respecté la diversité originelle et la priorité donnée à la responsabilisation des acteurs du concept.

Mais ce que nous avons fait est une réalité des pays où le concept existe depuis plus longtemps que chez nous : pas de gros réseaux ni au Japon, ni aux USA, ni ailleurs. Tout simplement parce que ce n'est pas compatible avec le concept.

Et n'oublions pas que notre réseau, collectivement construit, est le seul réseau structuré en France à se consacrer à **l'essaimage**, non à la **représentation**. On retrouve par contre notre fonctionnement dans les réseaux **informels** comme dans le Haut-Rhin, Angers, Nantes, Bordeaux, Savoie, etc.

Notre réseau est le seul réseau formel :

- à être reconnu par les AMAP et les producteurs qui lui assurent un **auto financement** quasi intégral, ce qui n'est le cas nulle part ailleurs puisque les autres réseaux, quand ils existent dépendent presque entièrement des subventions.

- le seul aussi dont l'objectif soit **l'essaimage**. C'est surprenant mais c'est ainsi. Ailleurs il s'agit essentiellement d'animer a posteriori, un réseau d'AMAP que personne n'aide vraiment à se créer.

- Et le seul dans lequel les **paysans ont une place égale à celle des mangeurs.**

Tout cela, nous l'avons construit ensemble. Je crois qu'il n'y a pas lieu de se flageller mais d'en être **fiers**, même si tout, comme dans toute vie, est susceptible d'être amélioré.

Je crois surtout que nous devons **cultiver notre singularité, et notre autonomie** et ne pas céder **aux sirènes des projets englobants énergivores** qui pourtant en toute chose et de part le monde ont largement fait la preuve de leur inefficacité concrète.

Notre projet s'inscrit au contraire dans les initiatives très locales qui « ménagent » le monde, en « prennent soin », et se resituent **au niveau humain, singulier.**

Restons-y.

Et comme disent si bien les poètes : cultivons notre jardin et continuons à inventer notre chemin....

Je crois que quelques témoignages seront la meilleure façon de montrer comment des paysans et des mangeurs agissent.

Annie WEIDKNNET le 7 février 2010.

COMPTE DE RESULTAT

ALLIANCE MIDI PYRÉNÉES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	50 984	100,00	51 732	100,00	-788	-1,48
Production stockée						
Subventions d'exploitation			4 829	9,33	-4 829	-100,00
Autres produits	1 194	2,34	156	0,30	1 037	664,12
Total	52 158	102,34	56 717	109,64	-4 560	-8,04
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	1 220	2,39	1 444	2,79	-223	-15,47
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	14 823	29,09	20 329	39,30	-5 506	-27,09
Total	16 043	31,48	21 773	42,09	-5 730	-26,31
MARGE SUR M/SES & MAT	36 114	70,86	34 944	67,55	1 170	3,35
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	140	0,27	138	0,27	2	1,45
Salaires et Traitements	16 174	31,74	25 998	50,25	-9 823	-37,78
Charges sociales	4 868	9,55	8 880	17,17	-4 012	-45,18
Amortissements et provisions	392	0,77	253	0,49	140	55,22
Autres charges						
Total	21 574	42,33	35 267	68,17	-13 693	-38,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 540	28,53	-322	-0,62	14 862	NS
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	14 540	28,53	-322	-0,62	14 862	NS
Produits exceptionnels	15 000	29,43			15 000	
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	15 000	29,43			15 000	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 540	57,96	-322	-0,62	29 862	NS

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ALLIANCE MIDI-PYRENEES

Bats de synthèse au 31/12/2009

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 701000 Ventes de produits finis	1 106,00	2,17	3 193,00	6,17	-2 087,00	-65,36
- 702000 Cotisation adhérents	49 690,00	97,50	47 509,00	91,84	2 181,00	4,59
- 708800 Autres produits activités annexes	168,00	0,33	1 030,00	1,99	-862,00	-83,69
Production vendue	50 964,00	100,00	51 732,00	100,00	-768,00	-1,48
- 740000 Subventions d'exploitation			4 829,07	9,33	-4 829,07	-100,00
Subventions d'exploitation			4 829,07	9,33	-4 829,07	-100,00
- 758000 Produits divers gestion courante	2,00		1,00		1,00	100,00
- 791000 Transfert de charges d'exploitation	1 191,55	2,34	155,20	0,30	1 036,35	667,75
Autres produits	1 193,55	2,34	156,20	0,30	1 037,35	664,12
Total	52 157,55	102,34	56 717,27	109,64	-4 559,72	-8,04
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 602250 Achats fournitures de bureau	1 220,41	2,39	1 443,72	2,79	-223,31	-15,47
Achats de m.p & aut.approv.	1 220,41	2,39	1 443,72	2,79	-223,31	-15,47
- 604000 Achats d'études et prestations	983,08	1,93	2 993,60	5,79	-2 010,52	-67,16
- 606110 Fournitures électricité	304,99	0,60	330,57	0,64	-25,58	-7,74
- 613200 Locations immobilières	5 400,00	10,60	5 400,00	10,44		
- 615000 Entretien et réparations	157,39	0,31	78,22	0,15	79,17	101,21
- 616000 Primes d'assurance	2 182,74	4,28	2 400,48	4,64	-217,74	-9,07
- 618500 Frais de colloques, de séminaires	20,00	0,04	160,00	0,31	-140,00	-87,50
- 622500 Rémunérations d'affacturage	33,00	0,06			33,00	
- 622600 Honoraires	1 794,00	3,52	478,40	0,92	1 315,60	275,00
- 623000 Publicité	13,00	0,03	409,35	0,79	-396,35	-96,82
- 623400 Cadeaux à la clientèle	57,95	0,11	200,00	0,39	-142,05	-71,03
- 623800 Divers (pourboires, dons courants)	131,00	0,26	28,12	0,05	102,88	365,86
- 625100 Voyages et déplacements	1 627,01	3,19	4 881,86	9,44	-3 254,85	-66,67
- 625700 Réceptions	196,83	0,39	1 134,30	2,19	-937,47	-82,65
- 626000 Frais postaux	644,26	1,26	925,85	1,79	-281,59	-30,41
- 626100 Frais de télécommunication	1 257,68	2,47	753,04	1,46	504,64	67,01
- 627800 Prestations de services bancaires	20,12	0,04	30,48	0,06	-10,36	-33,99
- 628110 Cotisations professionnelles			125,00	0,24	-125,00	-100,00
Autres achats & charges externes	14 823,05	29,09	20 329,27	39,30	-5 506,22	-27,09
Total	16 043,46	31,48	21 772,99	42,09	-5 729,53	-26,31
MARGE SUR M/SES & MAT	36 114,09	70,86	34 944,28	67,55	1 169,81	3,35
CHARGES						
- 633300 Formation continue (organisme)	140,00	0,27	138,00	0,27	2,00	1,45
Impôts, taxes et vers. assim.	140,00	0,27	138,00	0,27	2,00	1,45
- 641100 Salaires appointements commis	14 093,55	27,65	25 970,69	50,20	-11 877,14	-45,73
- 641400 Indemnités et avantages divers	2 080,00	4,08	25,40	0,05	2 054,60	NS
Salaires et Traitements	16 173,55	31,74	25 996,09	50,25	-9 822,54	-37,78
- 645800 Cotisations autres organism. soc.	4 868,11	9,55	8 879,82	17,17	-4 011,71	-45,18
Charges sociales	4 868,11	9,55	8 879,82	17,17	-4 011,71	-45,18

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

ALLIANCE MIDI PYRENEES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	392,40	0,77	252,80	0,49	139,60	55,22
Amortissements et provisions	392,40	0,77	252,80	0,49	139,60	55,22
- 658000 Charges diverses gestion courant	0,02				0,02	
Autres charges	0,02				0,02	
Total	21 574,08	42,33	35 266,71	68,17	-13 692,63	-38,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 540,01	28,53	-322,43	-0,62	14 862,44	NS
<u>Résultat financier</u>						
RESULTAT COURANT	14 540,01	28,53	-322,43	-0,62	14 862,44	NS
- 772000 Produits des exercices antérieurs	15 000,00	29,43			15 000,00	
Produits exceptionnels	15 000,00	29,43			15 000,00	
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>15 000,00</u>	<u>29,43</u>			<u>15 000,00</u>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 540,01	57,96	-322,43	-0,62	29 862,44	NS

Bilan actif

ALLIANCE MIDI PYRENEES

Etat de synthèse au 31/12/2009

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 177	645	532	924
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 177	645	532	924
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	354		354	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	7 500		7 500	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 123		35 123	11 285
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	42 977		42 977	11 285
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	44 154	645	43 509	12 210

Bilan passif

ALLIANCE MIDI PYRÉNÉES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 731	12 054
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	29 540	-322
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	41 271	11 731
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	837	478
<i>Personnel</i>	762	
<i>Organismes sociaux</i>	639	
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	1 401	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 238	478
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	43 509	12 210

Détail du bilan actif

ALLIANCE MIDI-PYRENEES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
- 218300 Matériel de bureau	1 177,19		1 177,19	1 177,19
- 281830 Amortis. matr.bureau et informat.		645,20	-645,20	-252,80
Autres immobilisations corporelles	1 177,19	645,20	531,99	924,39
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 177,19	645,20	531,99	924,39
Stocks				
Créances				
- 437300 ASSEDIC	353,60		353,60	
Personnel	353,60		353,60	
- 467100 Autres comptes débiteurs/créditeurs	7 500,00		7 500,00	
Autres créances	7 500,00		7 500,00	
Divers				
- 512000 Banque	35 123,41		35 123,41	11 285,27
Disponibilités	35 123,41		35 123,41	11 285,27
ACTIF CIRCULANT	42 977,01		42 977,01	11 285,27
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	44 154,20	645,20	43 509,00	12 209,66

Détail du bilan passif

ALLIANCE MIDI PYRENEES

Etats de synthèse au 31/12/2009

	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
PASSIF		
- 106800 Fond associatif	11 731,26	12 053,69
Autres réserves	11 731,26	12 053,69
Résultat de l'exercice	29 540,01	-322,43
CAPITAUX PROPRES	41 271,27	11 731,26
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 401000 Fournisseurs	837,20	
- 408100 Fournisseurs - fact non parvenues		478,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	837,20	478,40
- 421100 Personnel - rémunérations dues	761,70	
Personnel	761,70	
- 431000 Sécurité sociale	294,00	
- 437200 Caisse de retraite salariés	344,83	
Organismes sociaux	638,83	
Dettes fiscales et sociales	1 400,53	
DETTES	2 237,73	478,40
TOTAL PASSIF	43 509,00	12 209,66